

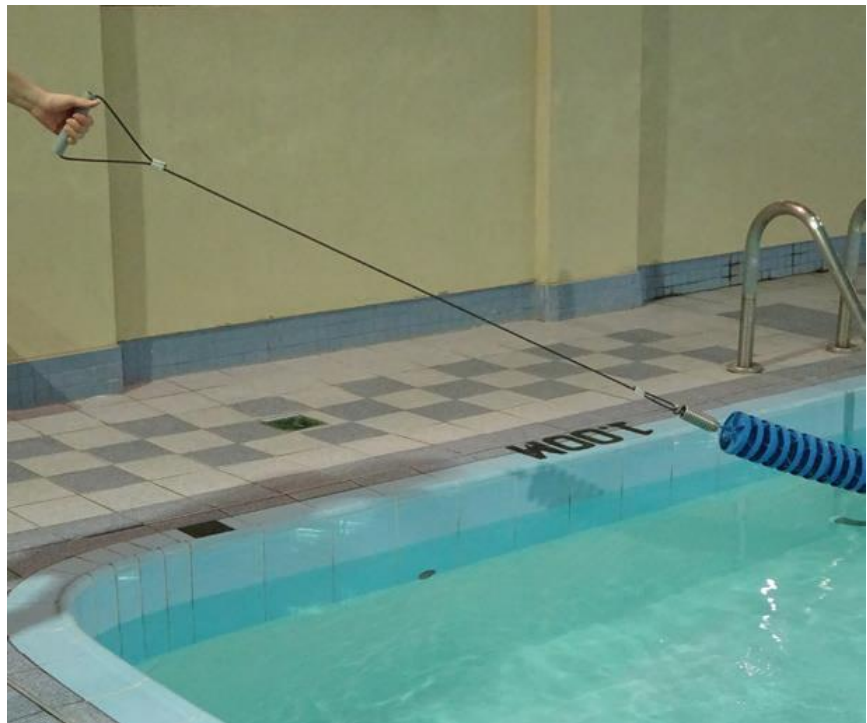
**Pour diffusion immédiate
Le 15 novembre 2018**

La Ville de Mont-Saint-Hilaire se démarque aux Grands Prix santé et sécurité du travail

(Mont-Saint-Hilaire) – Le 13 novembre dernier, la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) a remis ses Grands Prix santé et sécurité du travail dans la région de la Yamaska. Organisé chaque année dans toutes les régions du Québec, le Colloque santé et sécurité au travail met en lumière des employeurs et des travailleurs qui agissent concrètement pour prévenir les accidents du travail et les maladies professionnelles. Lors de la cérémonie qui a eu lieu au Centre de congrès de Saint-Hyacinthe, la Ville de Mont-Saint-Hilaire s'est démarquée au volet régional.

Dans la catégorie des organismes publics, le Service des loisirs et de la culture de la Ville de Mont-Saint-Hilaire a été reconnu pour son innovation dans le secteur aquatique. Le projet finaliste visait à faciliter la manipulation des câbles à la piscine municipale.

Environ trois fois par jour, deux employés de la piscine doivent définir les couloirs de nage par l'installation de quatre câbles flottants. L'enrouleur de câble est situé à un bord de la piscine, et il fallait tirer une extrémité du câble jusqu'à l'autre côté. Le câble à flotteurs, alors dans l'eau, ajoute une résistance au poids initial du câble. Par ailleurs, il fallait un certain effort pour accrocher le câble et le manipuler à bout de bras, puisqu'il est alors tendu à son maximum. Il y avait un fort risque de chute dans le bassin et de troubles musculosquelettiques (TMS).



Source : CNESST

Pour réduire les risques et faciliter la manipulation, les employés ont élaboré une extension pour le déplacement des câbles. Il s'agit d'une corde en plastique avec une poignée d'un côté et, de l'autre, une boucle qui permet d'attacher le câble séparateur. Cet outil, simple et peu coûteux, permet une

exécution beaucoup plus ergonomique. Désormais, un seul travailleur suffit pour la manœuvre. Il ressent moins la résistance de l'eau et n'a plus à se pencher ou à travailler à bout de bras pour installer le câble. Les risques de chute et de TMS sont donc fortement réduits.

Mention Leader en santé et sécurité au travail

Une employée de la Ville a également obtenu une mention en tant que leader en santé et sécurité au travail. Il s'agit de Mireille Tremblay, horticultrice au Service des travaux publics dont la participation active et constante a été honorée en matière de santé et sécurité au travail. Ses efforts déployés en termes de leadership et de dynamisme ont été soulignés lors de la cérémonie.

Bravo à toute l'équipe!

Projet Innovation



Source : CNESST

M. Guy Vallée, directeur régional de l'Estrie et directeur par intérim de la Yamaska à la CNESST
Mme Cynthia Gauthier, représentante syndicale, Ville MSH
Mme Élizabeth Cantin, superviseure aquatique, Ville MSH
Absent : M. François Larocque, contremaître aux bâtiments, Ville MSH

Mention Leader



Source : CNESST

M. Guy Vallée, directeur régional de l'Estrie et directeur par intérim de la Yamaska à la CNESST
Mme Mireille Tremblay, horticultrice, ville MSH
Mme Josée Dupont, vice-présidente aux Opérations de la CNESST

Mission prévention : un travail d'équipe!

La CNESST offre aux employeurs et aux travailleurs une porte d'entrée unique et une expertise intégrée en matière de normes du travail, d'équité salariale et de santé et de sécurité du travail. Le concours des Grands Prix vise à souligner l'ingéniosité des travailleurs et employeurs de la région, afin que les réalisations et les nouvelles idées inspirent d'autres milieux de travail. Les avantages de se mobiliser et d'unir les efforts entre travailleurs et employeurs en matière de santé et de sécurité au travail y sont mis en valeur. Pour plus d'information, visitez leur site Web à cnesst.gouv.qc.ca.

– 30 –

Source

Services aux citoyens et communications
communications@villemsh.ca

Information

Héloïse Bernier-Leduc, responsable des communications
CNESST – Direction régionale de la Yamaska
450 771-3900, poste 3960